

NO.7

LA GAZETTE DU CASI



Il y a un an, nous faisons le bilan du mandat précédent. Le contexte économique était un peu particulier, puisque après avoir redressé un déficit d'un millions d'euros, il nous fallait faire face à ce virus qui avait paralysé le pays et mis à mal les activités prévues en 2020 et 2021.

L'équipe dirigeante du CASI a pourtant réussi à passer ce cap. Il a fallu faire preuve de rigueur sans répercussion sur les activités sociales, culturelles et sportives. Fort heureusement, nous avons pris les bonnes décisions, car comme l'ensemble des cheminots, la trésorerie du CASI est impactée par l'augmentation des fluides de façon exponentielle. La SNCF ne cesse d'augmenter ses factures et de diminuer ses contributions, c'est pour cela qu'il est important, comme nous l'avons rappelé aux cheminots qui utilisent les structures du CASI, de bien veiller aux gestes du quotidien pour maîtriser ces dépenses.

Pour autant, le CASI Auvergne-Nivernais n'a pas baissé ses activités et a maintenu celles que les cheminots ont plébiscitées.



Les ALSH de Varennes-Vauzelles et de Clermont-Ferrand nous sont enviés et restent un accueil aux enfants des cheminots de haute qualité. Des nouveautés ont vu le jour comme le Pass au Pal ou le week-end solidaire, et d'autres activités demandent à être plus utilisées, comme le projet cheminot par exemple.

Le démantèlement de l'entreprise et les différentes réorganisations engendrent des baisses d'effectifs importantes avec pour conséquence une baisse significative des dotations perçues par le CASI. Il est donc nécessaire que l'entreprise réévalue la dotation CASI en incluant, entre autres, les retraités dans son calcul !

Nous arriverons rapidement à la deuxième livraison de vin, à la distribution des nouveaux catalogues vacances, et aux incontournables arbres de Noël. Ce sera l'occasion pour les cheminots de tous métiers confondus de se retrouver et d'échanger. Nous vous invitons à visiter le site internet du CASI régulièrement, celui-ci est maintenant un outil indispensable pour savoir ce que votre CASI vous propose.

Pour ceux qui préfèrent le papier, bonne lecture de cette Gazette.

Michael FEBVRE
Trésorier du CASI
Auvergne-Nivernais

LES MEMBRES DU CASI

Alexandre MIKLAS CGT <i>Secrétaire du CASI</i>	Jérémy DEBATISSE CGT <i>Secrétaire adjoint du CASI</i>
Mickaël FEBVRE CGT <i>Trésorier du CASI</i>	Hervé GONTHIER CGT
Floriane CASSOUX CGT	Bruno SUCHOT CGT
Sarah DUPUIS CGT	Aurélie DEMOULIN CGT
Franck URBAIN CGT	Manuel LOPES VIEIRA SUD-Rail
Éric BREZ SUD-Rail	Christophe CHEP SUD-Rail
Sylvain DUVERT SUD-Rail	Patrice JOURNET SUD-Rail
Matthieu GUITTARD UNSA	Jean-Luc TERLE UNSA
Cindy GAMELA UNSA	Jean-Pierre OLIVIER UNSA

Dans la prochaine édition du Guide du CASI, vous retrouverez un trombinoscope des élus ainsi que leurs coordonnées.

PORTRAIT DU MOIS

Frédéric Touret, Directeur du CASI



⇒ Parcours et arrivée au CASI :

J'ai 54 ans. Ma formation universitaire s'articule autour de 3 cycles : publicité-marketing, management de la qualité et gestion d'entreprises.

J'ai travaillé sur des fonctions en lien avec ces formations, principalement auprès de PME du secteur tertiaire. Depuis 2007, j'ai notamment occupé des fonctions de direction d'entreprises ou de projets, dans les secteurs de la formation professionnelle, du tourisme et des loisirs ainsi que dans le secteur médical, avant d'intégrer le CASI en novembre 2022.

Le métier de dirigeant d'entreprise me plaît, par sa diversité et sa complexité.

Néanmoins, je suis très attaché à ma vie personnelle et aux passions que je cultive depuis l'enfance : la lecture, le cinéma, les voyages, la montagne, l'Océan, ... Certaines des activités inhérentes sont particulièrement chronophages et nécessitent un niveau d'engagement important, ce qui correspond à ma personnalité.

⇒ Missions au quotidien :

La fonction est très diversifiée. 70 à 80 % de mon temps est consacré à la gestion des affaires courantes (gestion, RH, achats, suivi des travaux, relations avec les salariés, avec les élus, ...). Le reste concerne des projets plus stratégiques, engageant la structure à moyen et long terme.

La répartition géographique des établissements du CASI ainsi que les différents métiers exercés demande une attention particulièrement chronophage.

⇒ Comment allez-vous œuvrer pour développer notre CASI et les activités proposées aux cheminots ?

En lien avec le projet d'établissement établi par les élus du CASI, mon rôle consiste à déployer les activités votées par la commission « activités sociales ».

Fort de la compétence de ses agents, le CASI peut ensuite proposer aux cheminots et dans le cadre de relations locales, les actions et opérations ainsi sélectionnées.

Par ailleurs, il m'incombe de déterminer une organisation interne adaptée au budget dont nous disposons, en diminution constante du fait de la conjoncture, de la politique d'emploi de la SNCF et de la contribution active des CSE concernés.

Autrement dit : *comment faire (beaucoup) avec les (faibles) moyens dont nous disposons ?*

⇒ Message aux cheminots ?

MERCI POUR VOTRE TRAVAIL. SOYEZ-EN FIERS ! NOUS VOUS ATTENDONS AU SEIN DE VOTRE CASI. VENEZ NOUS VOIR !

Bonne retraite Béatrice et merci !

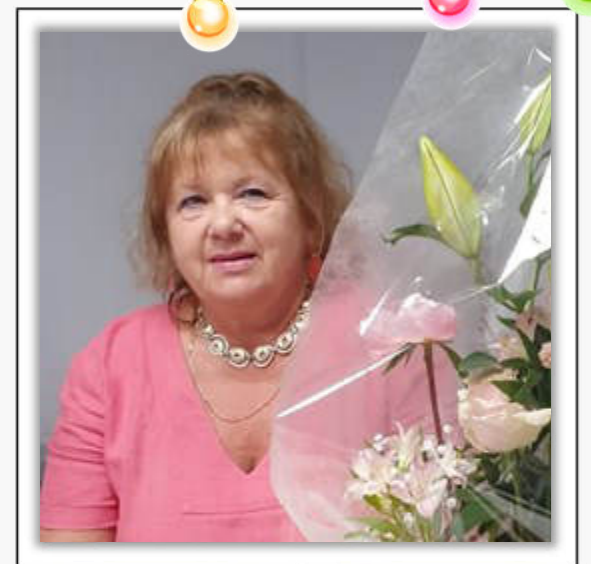
Notre collègue Béatrice GUIBERT, chargée du Service Jeunesse, a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1^{er} juillet 2023.

Rentrée en 2002 au CASI, à l'époque du CER des Cheminots Auvergne-Nivernais, « Béa » a tout de suite aimé le contact avec les cheminots et le côté multitâches de son travail (gestion des gîtes, voyage annuel jeunesse, colos, remplacement à l'accueil, ...).

Nous la remercions pour son sourire, son humeur égale, son esprit d'équipe et son dévouement aux enfants lors des voyages annuels organisés aux vacances de Toussaint, lors de son accompagnement pour les colonies de vacances du CCGPF, les relais du CASI, ...

Voici le temps pour Béatrice de tourner « la page du CASI », même si nous la verrons probablement sur les quais de gare pour accompagner les enfants à leurs centres de vacances.

Le CASI et tous ses collègues la remercient et lui souhaitent une bonne route et une retraite bien méritée.



FRANCHEVILLE



Activités de cet été 2023

Les vacances d'été au centre de loisirs de Francheville ont été rythmées autour de différents thèmes et diverses sorties.

Le mois de juillet a été animé autour du voyage. Les plus petits ont fait des activités manuelles et des jeux sur différents pays pouvant ainsi découvrir différentes cultures. Les grands, de leur côté, se sont plongés dans le thème « du soleil à la mer » avec des activités sur le monde aquatique et les îles paradisiaques.

Le mois d'août, quant à lui, se fut l'excursion. Les petits ont joué les pirates explorant différents endroits chaque semaine. Les plus grands ont pu entrer dans la peau de leurs personnages préférés en plongeant dans les mondes de Disney, Mario et les Studios Ghibli.

L'ensemble des enfants accueillis ont participé à des sorties socio-culturelles tout au long de cette session d'été telles que le Pal, Street Art City, Ô parc, Guédelon, le Parc Aventure « Les Z'accrochés », le Parc Floral d'Apremont, le cinéma Mazarin, la Médiathèque Jean Jaurès et la bibliothèque du CASI.

DATES D'INSCRIPTION

- **VACANCES DE NOËL :**

ALSH fermé du 26 au 29 décembre 2023, ouvert du 2 janvier au 5 janvier 2024.

Inscription : mercredi 22 novembre 2023.

- **MERCREDIS DE JANVIER / FÉVRIER 2024 :**

Inscription : mercredi 6 décembre 2023.

A.L.S.H. « Francheville »

Avenue des Pins, 58640 VARENNES-VAUZELLES

✉ directionalsh58@casi-auvni.fr / ☎ 03 86 57 07 31 / ☎ 06 84 80 46 34

Ouvert tous les mercredis et toutes les vacances scolaires.

Accueil à partir de 7h15 jusqu'à 18h00.

Tarification selon le quotient familial.

Capacité de 150 places pour les 4/16 ans.



FICHE D'INSCRIPTION
ET PROGRAMME
TÉLÉCHARGEABLES
SUR LE SITE.



Activités de cet été 2023

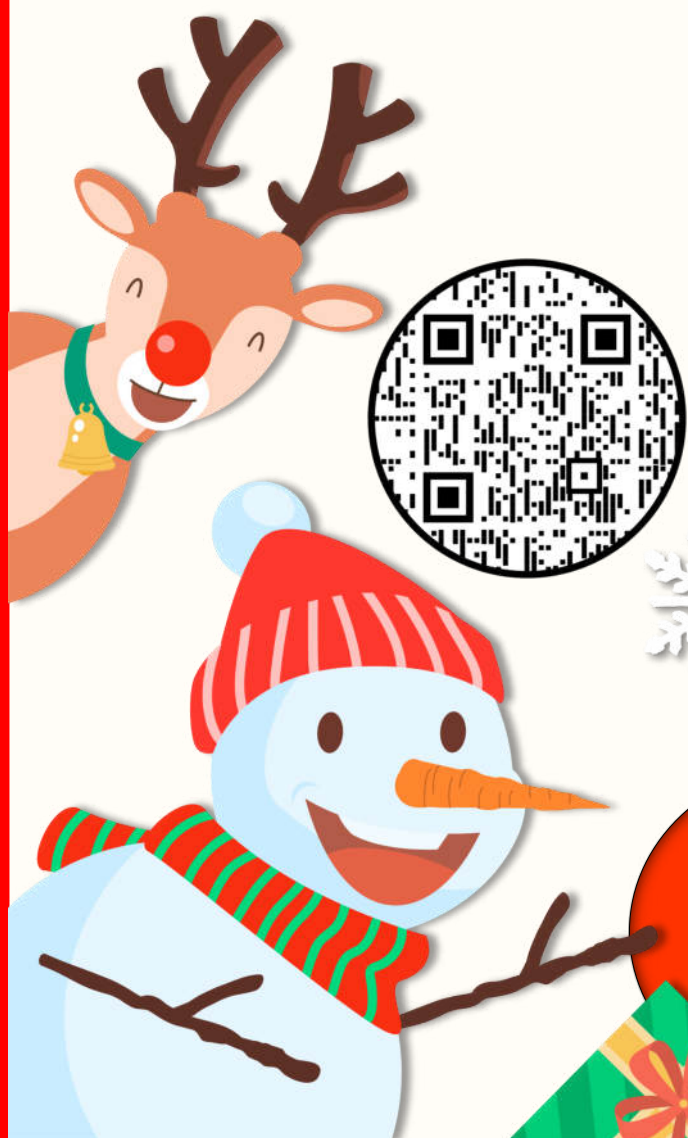
Nous remercions les familles qui ont fait confiance encore cette année à l'ALSH Jean Mermoz.

Un été ponctué par un programme axé sur les arts vivants en juillet avec notamment un travail autour des marionnettes, du cirque et de la danse et des arts visuels. Des danseuses ont même initié les enfants à l'art chorégraphique lors d'une performance dansée sur un banc en gare à l'arrivée du train suite à une sortie au Centre national du costume de scène.

Août a permis aux enfants de prendre de la hauteur avec un travail sur la tour Eiffel pour souffler les 100 bougies d'un ancien cheminot, sans oublier le monde vivant avec le thème « *amphibiens et reptiles* » permettant de comprendre que la nature présente bien des curiosités. Les enfants ont pu voir entre autres des serpents au musée Henri Lecoq et un piton au musée Crozatier.

La rentrée laisse place désormais à une autre thématique : AH LA FERME ! L'équipe pédagogique souhaite faire découvrir à l'enfant les animaux et leur mode de vie, déconstruire les stéréotypes, notamment avec un passage obligé pour aller à la rencontre des animaux lors du sommet de l'élevage puisque ce sont les agriculteurs qui parlent le mieux d'eux.

Après un vannier, une chorégraphe, une sculptrice, ce sont aussi tous ces intervenants qui permettent aux enfants de découvrir le monde dans lequel ils vivent.



DATES D'INSCRIPTION

- VACANCES DE NOËL :

ALSH fermé du 26 au 29 décembre 2023, ouvert du 2 janvier au 5 janvier 2024.

Inscription : mercredi 29 novembre 2023.

- VACANCES D'HIVER 2024 (du lundi 19 février au vendredi 1er mars 2024) :

Inscription : mercredi 24 janvier 2024.

A.L.S.H. « Jean Mermoz »

Ancienne route d'Aulnat, Stade du Dépôt, 63100 CLERMONT-FERRAND

✉ directionalsh63@casi-auvni.fr / ☎ 04 70 05 85 64 / ☎ 06 84 80 46 38

Ouvert tous les mercredis et toutes les vacances scolaires.

Accueil à partir de 7h45 jusqu'à 17h45.

Tarification selon le quotient familial.

Capacité de 40 places dont 8 pour les moins de 6 ans.

FICHE D'INSCRIPTION
ET PROGRAMME
TÉLÉCHARGEABLES
SUR LE SITE.

Arbres de Noël

Nevers

Samedi 9 décembre 2023
Séances à 11h00, à 14h30 et à 16h30
Théâtre Municipal de Nevers

Montluçon

Samedi 9 décembre 2023
Séance à 14h00
Centre Athanor

Bessay-sur-Allier

Samedi 16 décembre 2023
Séance à 14h30
Salle des fêtes

Clermont-Ferrand

Samedi 2 décembre 2023
Séances à 14h00 et à 16h30
Grande Halle / Zénith d'Auvergne

Aurillac

Dimanche 10 décembre 2023
Séance à 14h30
Salle Héлитas

Le Puy-en-Velay

Samedi 9 décembre 2023
Séance à 16h00
Salle Balavoine



Pour feuilleter le programme
des Arbres de Noël 2023

Retour sur les séjours proposés par le CASI



Fin juin, les cheminots ont pu profiter d'un weekend en pension complète proposé à tarif réduit par votre CASI, à Balaruc-les-Bains, et plus précisément à « Lo Solehau », un village vacances tranquille et agréable avec vue sur l'étang de Thau.

Restaurant, bar, activités pour les sports et loisirs ; sur place, tout y est.

En dehors du village, certains ont pu se détendre sur une plage intimiste, au Spa O' Balia ou aux thermes, visiter le Jardin Antique Méditerranéen, rencontrer Brassens sur sa promenade, flâner sur la promenade Spinosi au bord de l'Etang de Thau, ...

Tout était réuni pour passer un séjour exceptionnel les pieds dans l'eau.

Le CASI a organisé son voyage enfants du 23 au 26 octobre 2023.

Le succès de cette activité n'a pas été démenti car une fois de plus, de nombreux enfants ont répondu présents accompagnés par 12 accompagnateurs. Destination de choix : Parc PortAventura à Salou en Espagne.

Ce voyage à travers six espaces thématiques ou « mondes » fantastiques à explorer, avec plus de quarante attractions et spectacles extraordinaires, auront émerveillé petits et grands. Les émotions fortes étaient garanties, le tout dans l'incroyable ambiance d'Halloween.

De nouveaux horizons attendent nos jeunes pour 2024, mais patience...



Souvenir de notre voyage jeunesse



Coups de cœur de vos bibliothécaires



Marion, bibliothécaire à Varennes-Vauzelles



Le mystère de la femme sans tête de Myriam LEROY

C'est l'histoire vraie de Marina Chafroff, une jeune Russe exilée en Belgique et héroïne de la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale, qui a été décapitée sur ordre d'Hitler.

Cette mère de famille au courage extraordinaire, sacrifiée pour que vivent des innocents, aurait dû marquer l'Histoire. Elle est pourtant tombée dans l'oubli, effacée par les hommes tant de son vivant qu'après sa mort.

C'est une enquête passionnante qui vous immerge dans l'Histoire. Alternant les époques et utilisant le « tu » pour son histoire personnelle, c'est un roman captivant, très intime et féministe.

Christine, bibliothécaire à Aurillac



En salle de Claire BAGLIN

Dans un menu enfant, on trouve un burger bien emballé, des frites, une boisson, des sauces, un jouet, le rêve. Et puis, quelques années plus tard, on prépare les commandes au drive, on passe le chiffon sur les tables, on obéit aux managers : on travaille au fastfood.

En deux récits alternés, la narratrice d'*En salle* raconte cet écart. D'un côté, une enfance marquée par la figure d'un père ouvrier. De l'autre, ses vingt ans dans un fastfood, où elle rencontre la répétition des gestes, le corps mis à l'épreuve, le vide, l'aliénation.

Une vue de la société de consommation avec une écriture alerte !

En salle a reçu le Prix François Mauriac 2023.

Laurine vous présente le lauréat du Prix CCGPF Cheminots du deuxième roman

Sauvages de Gabrielle FILTEAU-CHIBA

Créé en 2013, le Prix CCGPF Cheminots du deuxième roman a pour but d'aider un auteur francophone à confirmer une carrière. Cette année, le prix a été attribué à Gabrielle Filteau-Chiba pour son roman *Sauvages* paru chez Stock.

C'est l'histoire de Raphaëlle, garde-forestière au cœur de la forêt du Kamouraska, à l'est du Québec, qui mène une vie qu'elle adore, en compagnie de sa chienne. Jusqu'au jour où elle découvre des empreintes d'homme devant la porte de sa roulotte et une peau de coyote sur son lit. Traquée, elle ne se laisse pas intimider et prépare sa vengeance avec l'aide de Lionel et d'Anouk.

Ode poétique et militante au territoire boréal, Sauvages célèbre la grandeur et la force de la nature en défendant avec ferveur sa préservation.

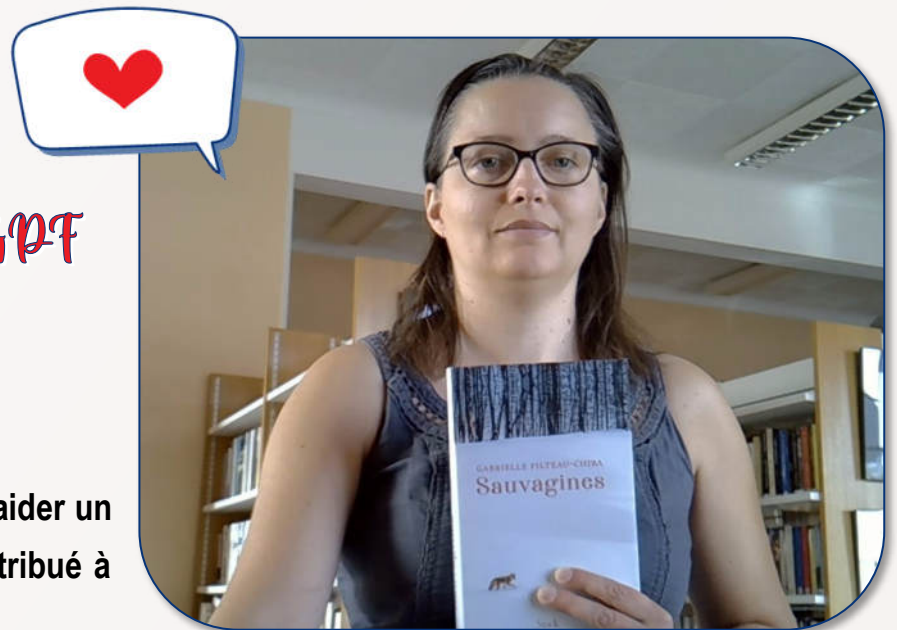
Laurine bibliothécaire à Montluçon

Les petits personnages de Marie SIZUN

Marie Sizun donne un nouveau souffle de vie à ces petits personnages, leur inventant à chacun une histoire, des sentiments, des regrets, des espoirs.

Ils deviennent le centre de 31 fantaisies et s'échappent de la toile pour aller vers leur destin.

Voyage à travers différents tableaux, ce livre donne à voir la peinture autrement. De Turner à Utrillo, d'Ensor à Vallotton, de Marquet à Monet, chaque tableau choisi devient prétexte à une fantaisie qui, prolongeant la peinture en imagination, nous la donne à voir autrement.



Actualité dans vos bibliothèques

Elise, bibliothécaire à Saint-Germain-des-Fossés au jury de sélection du Prix CCGPF cheminots du deuxième roman



© N. Frémiot pour le CCGPF

Chaque année depuis 2013, le CCGPF décerne un prix à un auteur francophone qui sera ensuite invité à participer à des rencontres. Prix littéraire qui n'a pas de prix parce qu'il est décerné par les lecteurs ! Le jury est en effet composé de cheminots, actifs et retraités, d'ayants droit et de salariés des CSE, des CASI ou du CCGPF. Étrangers au monde fermé de la critique littéraire et de l'édition, toutes et tous sont avant tout motivés par le plaisir de lire, de partager et de défendre leur coup de cœur.

L'édition 2023 du Prix s'est clôturée le 29 septembre 2023. Les membres du jury se sont ensuite donné rendez-vous samedi 30 septembre au Théâtre Traversière à Paris (qui est historiquement lié au monde cheminot) pour désigner le lauréat de cette nouvelle édition.

Les débats se sont déroulés pendant presque 4 heures, dans une ambiance détendue, bienveillante et dynamique. À l'issue de ceux-ci et du vote en ligne, le prix a été attribué à Gabrielle Filteau-Chiba pour son roman *Sauvagines*.

L'aventure du Prix CCGPF Cheminots du deuxième roman se poursuit lors de la semaine culturelle aux vacances de la Toussaint. C'est à Saint Mandrier que Gabrielle Filteau-Chiba recevra son Prix et rencontrera ses lecteurs !

Elise, votre bibliothécaire à Saint-Germain-des-Fossés, a participé au jury de sélection.

Cela a été l'occasion pour elle de rencontrer des jurés motivés d'horizons très différents, hommes et femmes de tous âges et professions diverses, cultivant chacun un rapport unique à la lecture. Elle a également pu visiter les locaux du Service du livre et des bibliothèques (SLB).

Elle a adoré participer activement à la sélection de nouveaux talents, et vivre cette expérience enrichissante qui l'aura poussée en dehors de sa zone de confort par la découverte de textes et d'auteurs vers lesquels elle ne serait pas tournée habituellement.

Comme Elise, n'hésitez pas à participer à l'aventure et à embarquer pour la prochaine édition du Prix CCGPF cheminots du deuxième roman. Il vous suffira, lors de l'appel à candidature, à envoyer votre demande.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement du prix :

<https://slb.ccgpfcheminots.fr/>

Sinon, n'hésitez pas à vous renseigner dans vos bibliothèques.

Atelier culinaire à la bibliothèque d'Aurillac

Le samedi 30 septembre, une activité « cuisine » était organisée par la bibliothèque d'Aurillac avec [Bruit de K'sseroles](#). Le but de l'atelier était de préparer un repas (entrée, plat et dessert) en commun à emporter. Il a réuni des cheminotes et conjointes de cheminots novices et passionnées de cuisine, mais toutes curieuses de découvrir ce nouvel atelier et partager un moment convivial avec d'autres.

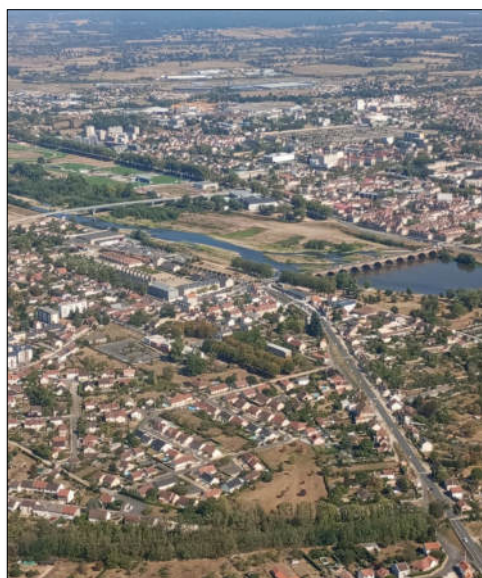
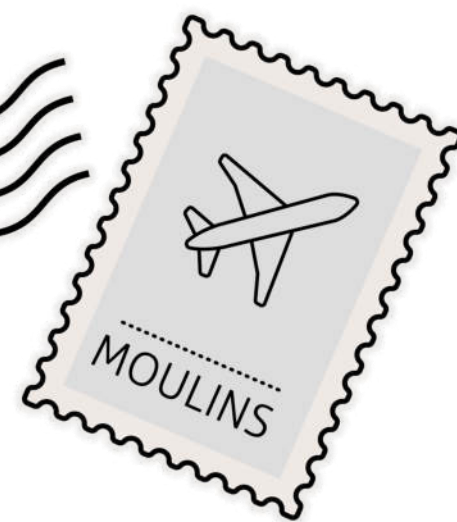
L'atelier culinaire a été très plébiscité ... Vivement le prochain !!





Activité découverte de Moulins "Vu du ciel"

Le samedi 9 septembre, le soleil avait rendez-vous avec la belle équipe de l'aérodrome de Moulins-Montbeugny (Présidente, membres du club, Julien et ses collègues pilotes) pour accueillir les nombreuses familles cheminotes inscrites à la sortie : *Moulins vu du ciel*. Si au départ, certaines risettes étaient un peu crispées par la peur d'avoir peur, à l'arrivée, chacun a regagné la terre ferme avec un sourire rayonnant et de la magie plein les yeux ! Les familles ont ensuite pu partager leur belle expérience autour d'un généreux barbecue avant de se séparer en fin d'après-midi avec une impression étonnante d'avoir vécu un moment unique ! "C'était super !" est l'avis qui a été donné à l'unanimité !



Le Prix de la B.D. Sociale et Historique

12^{ÈME}
ÉDITION



Vous avez jusqu'au 10 janvier 2024 pour lire les ouvrages et élire votre préféré !

Comment participer ?

Les cheminots ont 4 mois pour lire et noter les différents titres, afin de sélectionner la meilleure BD et le meilleur manga. Le vote est ouvert aux agents et personnel CASI ainsi qu'à leurs ayants droit.

Âge recommandé : à partir de 12 ans pour les BD et 9 ans pour les mangas.

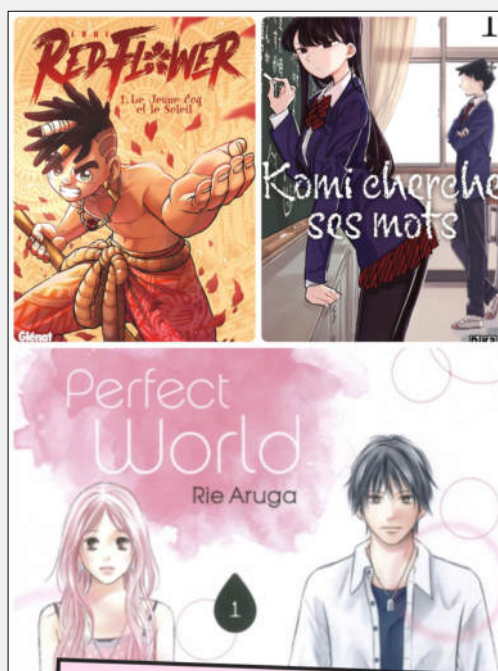
Le lauréat sera désigné par les votes de tous les participants ayant lu les B.D et mangas. Aucun vote incomplet ne pourra être pris en compte. Les votes seront clos le 10 janvier 2024.

Le lauréat sera dévoilé lors du week-end de la B.D. à Angoulême organisé par le C.A.S.I. de Bordeaux du 27 au 28 janvier 2024.

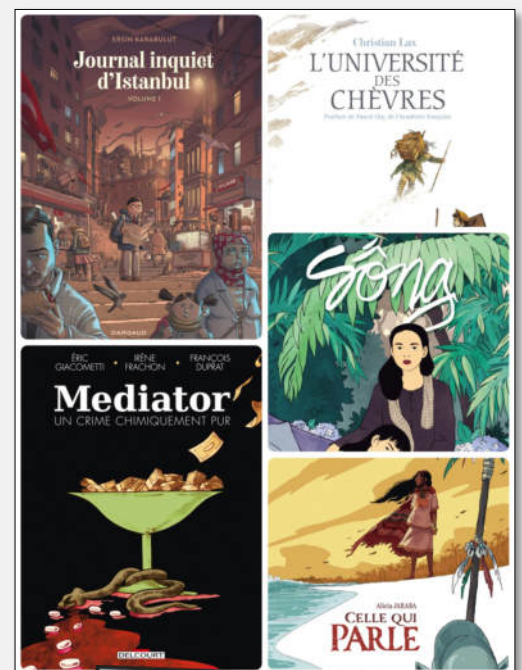
Rendez-vous donc dès maintenant dans la bibliothèque de votre localité afin d'emprunter les albums sélectionnés et retirer le bulletin de vote ou le retirer en ligne sur le site du CASI.

Le Prix BD des cheminots émane d'une action collective autour du livre, proposée aux agents et à leurs ayants droit par les CASI participants et leurs bibliothécaires. L'objectif est de faciliter l'accès à la lecture et d'apporter du lien social et culturel. Depuis sa création en 2012, ce Prix BD offre la possibilité de partager, entre collègues des CASI participants, un événement culturel mettant en lumière des sujets importants, des faits sociaux et/ou historiques, parfois méconnus, un moyen d'explorer le passé, de découvrir des territoires et d'aller à la rencontre de l'autre.

Vos bibliothèques CASI Auvergne-Nivernais participent au Prix, et ont le plaisir de vous présenter la sélection 2023 : 5 BD et 3 mangas choisis avec soin par les bibliothécaires des CASI participants à partir d'une présélection proposée par notre consultant BD Albert Drandov.



3 MANGAS



5 BD

Club lecture
"Lis-thé-rêves"

Gratuit - Ouvert à tous
Réservation conseillée

Contactez votre bibliothécaire :
Élise GADAY
Rue du Bel Horizon - 03260 St-Germain-des-Fossés
☎ 04 70 58 13 25
bibliothequestgermaindesfosses@casi-auvni.fr

Club de Lecture à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Fossés

Elise, votre bibliothécaire, vous invite à un moment convivial le mercredi 29 novembre de 15h00 à 16h30 pour partager vos coups de cœur littéraires.

Gratuit, ouvert à tous. Réservation conseillée : ☎ 04 70 58 13 25.

Elle vous attend nombreux !!!

Pour connaître toute l'actualité de vos bibliothèques.





Retour sur les activités

❖ Exposition de modélisme à Naucelles ❖



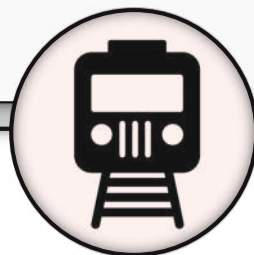
Après cinq années d'absence dues à la situation sanitaire notamment, le club de modélisme ferroviaire d'Aurillac et le Tennis Club de Naucelles ont organisé les 14 et 15 octobre derniers la cinquième exposition de modélisme et maquettisme pluridisciplinaire, avec le concours du Conseil Départemental

du Cantal, de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac et de la Mairie de Naucelles.

Cette manifestation s'est déroulée dans la salle omnisport de Naucelles qui était mise à disposition des organisateurs par la Mairie de Naucelles.

Les visiteurs ont pu découvrir les réalisations des modélistes ou maquettistes cantaliens sur de thèmes bien connus tels que : l'aéromodélisme, les figurines, le modélisme naval, les camions radiocommandés, les voitures, le modélisme ferroviaire avec plusieurs réalisations reconnues nationalement dans ce domaine.

Cet ambitieux programme a permis aux enfants comme aux adultes de découvrir, voire de s'initier aux plaisirs du modélisme sous toutes ses formes.



Club Artistique Intellectuelle des Cheminots d'Aurillac (C.A.I.C.A.)

Siège social : 52, rue du Cayla - 15000 AURILLAC

Modélisme ferroviaire :

Mercredi : 20h00

Samedi : 14h00/18h00

Contact : Jean-Claude POUJOL

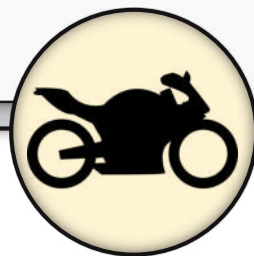
☎ 04 71 48 40 88

✉ poujol.jc@wanadoo.fr

❖ Rassemblement motos interclubs avec le C.O.C. Le Puy Section Moto ❖



Les Moto-clubs de Clermont-Ferrand et du Puy-en-Velay ont participé au rassemblement motos Interclubs du Massif Central organisé du 15 au 17 septembre, par le moto-club stéphanois, le « GaGa'z Club », au village VVF de Tence (43) où ils ont passé le week-end.



LE PUY-EN-VELAY - C.O.C. Club Omnisports Cheminots

Président : Alain LAFONT

29 rue Chaussade - 43000 LE PUY

☎ 06 29 16 45 87

✉ alainfred43@orange.fr

Section Moto :

Contact : Lionel CHAUTARD

☎ 06 12 87 63 01

✉ lionel.chautard@wanadoo.fr

❖ Sorties estivales des Railder's Auvergnats ❖

Principales sorties 2023 (Sorties dominicales)

⇒ Balade Prades le 2 juillet 2023 :

Six Railder's sur cinq motos pour une sortie de 220 kilomètres environ. Direction Vieille-Brioude, puis Lavôte-Chilhac, joli petit village, pour un arrêt café. Ils rejoindront ensuite Prades par Langeac, Chanteuges où ils prendront le repas tiré du top case.

⇒ Balade La Tour d'Auvergne le 16 juillet 2023 :

Six Railder's et un extérieur sur cinq motos pour une balade de 210 kilomètres environ. Arrêt café à la petite plage au bord du lac Chambon pour ensuite rejoindre La Tour d'Auvergne par le Col de la Croix Saint-Robert, Le Mont Dore et La Stèle ; le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Direction ensuite Besse pour boire un dernier verre avant de se séparer tous heureux de cette belle journée sur les virolos auvergnats.

Principales sorties 2023 (Sorties supérieure à trois jours)

⇒ Séjour en Normandie du 29 juillet au 12 août 2023 :

Huit Railder's sont de la partie. Trajet de 600 kilomètres environ via A71/A85 et A28. Hébergement en gîte de groupe « La Sée Rousse » sur la commune de Sourdeval située entre Flers et le Mont Saint-Michel.

Le 29 juillet, acheminement sur le gîte. Le 30 juillet, visite de Saint-Malo. Le 31 juillet, visite de Vire et de Bayeux. Le 1^{er} août, visite de la Cité de la mer à Cherbourg. Le 2 août, visite de Saint-Lô, Ouistreham et Bénouville. Le 3 août, journée repos à la ferme. Le 4 août, Domfront et Clécy, la suisse Normande. Le 5 août, journée repos à la ferme. Le 6 août, Domfront et Flers. Le 7 août, Avranches. Le 8 août, Aromanches, Sainte-Mère-Église. Le 9 août, Utah Beach. Le 10 août, Granville. Le 11 août, visite de l'usine marée motrice de La Rance à Saint-Malo. Le 12 août, retour en Auvergne.

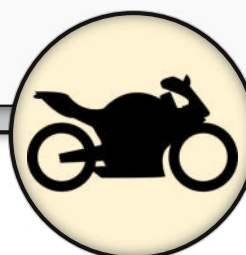
Tout le monde a semblé satisfait de ce long périple et de l'organisation.

Interclubs 2023 :

⇒ Interclubs à Tence du 15 au 17 septembre 2023 :

L'Inter Club est composé de six moto clubs cheminots (Montargis, Montpellier, Lyon, Saint-Etienne, Le Puy-en-Velay et Clermont-Ferrand). Ils organisent à tour de rôle dans leur région respective un rassemblement annuel. Cette année, c'est le moto-club de Saint-Etienne, le "GaGa'z Club", qui a organisé ce rassemblement à Tence (43) du 15 au 17 septembre. 9 Railder's, répartis sur 6 motos, ont répondu présents.

Excellent week-end. Très bonne organisation. Rendez-vous pour la 14^{ème} édition qui sera organisée par Montargis, le week-end du 13 au 15 septembre 2024.



CLERMONT-FERRAND - U.S.C.C. Union Sportive des Cheminots de Clermont-Ferrand

Siège social : 23, rue Guynemer -
63000 CLERMONT-FERRAND

Président : Alain LATRON

4, avenue de la République -
03200 VICHY

☎ 06 62 11 76 31

✉ alainlatron03@gmail.com

Moto Club :

Contact : Marc PARRET

☎ 06 83 45 58 57

✉ marcopaulo.ago63@bbox.fr

🌐 <http://www.raildersauvergnats.info>

❁ Activités 2023 de l'association Voile et Découverte de l'A.S.C.S.G. ❁



En février, une croisière aux Antilles Sud (les Grenadines), durée : 15 jours (2 bateaux, 16 personnes).

En avril, un stage technique au départ de la Trinité-sur-Mer, durée : 7 jours (2 bateaux, 12 personnes). Ces stages sont effectués tous les ans pour former les adhérents et les futurs skippers.

En mai, une régates au départ de la Trinité-sur-Mer (Tour de Belle-Île), durée : 5 jours (2 bateaux, 12 personnes). C'est une grosse régates avec la participation de 4 à 500 bateaux.

En juin, 2 croisières organisées, une dans la baie de Naples, durée : 15 jours (1 bateau, 8 personnes) ; une autre aux Îles Baléares, durée : 15 jours (2 bateaux, 16 personnes).

En juillet, une régates au départ des Sables d'Olonne, durée : 8 jours (2 bateaux, 12 personnes), participation de 100 bateaux.

En juillet, une croisière au départ de Brest, la route des Abers (Abers Wra'ch, Abers Benoît, puis l'Île d'Ouessant), durée : 7 jours (2 bateaux, 12 personnes). Que du bonheur !

En octobre, une régates en collaboration avec le Comité Territorial d'Auvergne de voile au départ des Sables d'Olonne, durée : 6 jours. Au total, il y avait 11 bateaux, le club en avait 4 d'engagés (24 personnes).

En novembre-décembre, une croisière aux Antilles Nord, au départ de Pointe-à-Pitre, durée : 21 jours (2 bateaux, 16 personnes). Îles visitées : Antigua, Barbuda, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Kitts-et-Nevis, Montserrat, Les Saintes, Marie-Galante.

Toutes ces activités sont ouvertes à tout le monde, la seule obligation est de savoir nager et d'être adhérent ou licencié au club. Pour tous renseignements, contacter Gérard MUNOZ au 0699886576 qui vous donnera toutes les informations nécessaires concernant les activités proposées.



**ST-GERMAIN-DES-FOSSÉS -
A.S.C.S.G. (Association Sportive
des Cheminots St-Germanois)**

Siège social : Mairie - 03260 SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS

Président : Gérard MUNOZ

7 La Motte Moreau - 03110 BROUT VERNET

☎ 06 99 88 65 76

✉ gerard.munoz03@orange.fr

Voile et Découverte :

Contact : Gérard MUNOZ

☎ 06 99 88 65 76

✉ gerard.munoz03@orange.fr

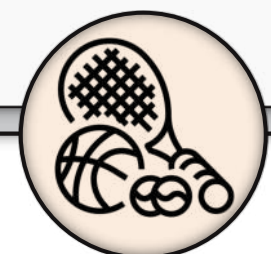
📄 <https://sites.google.com/site/voiledcouvertesgf/>

❁ Fête du Sport de l'A.S.A.V. de Vauzelles ❁



Samedi 26 août, l'ASA Vauzelles Omnisports a organisé sa traditionnelle Fête du Sport au stade des Ateliers. 23 sections ont proposé des initiations à leurs disciplines, permettant à 150 enfants de découvrir différents sports. En fin d'après-midi et sous des airs de fanfare, des arbitres, dirigeants et bénévoles ont été récompensés pour leurs engagements au sein de leurs sections.

Tous les acteurs de cette belle journée ont pu partager un moment convivial autour d'un repas. **Merci à tous les bénévoles et partenaires pour l'aide à la réussite de cette journée.**



**VARENNES-VAUZELLES - A.S.A.V.
(Association Sportive Amicale
de Varennes-Vauzelles)**

Siège social : La Maison du Sport,
Place Paul Langevin -
58640 VARENNES-VAUZELLES

☎ 03 86 61 42 89

✉ asavomnisports@gmail.com

📄 <http://asavauzelles.free.fr/>

Président : Denis BELTIER

☎ 06 45 87 90 50

✉ denis.beltier@aliceadsl.fr

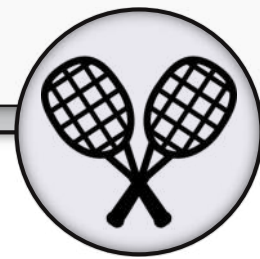
❁ Envie de faire du cardio ! Rejoignez la section Squash de l'U.S.C.G. ❁



Venez nous rejoindre à l'**USCG Squash** tous les mardis soir de 16h30 à 18h30 pour un entraînement au club du Sveltic, avenue du Limousin et participer à l'aventure du squash Cheminot en Auvergne !!

Contact USCG : laurent.taviot@reseau.sncf.fr – Port. : 06 74 40 12 89 ou au club le mardi soir

Prix : adhésion club : 15€ / Squash pass : 20€ / License squash (compétition) : 55€



GERZAT - U.S.C.G. (Union Sportive des Cheminots de Gerzat)

Siège social : OMS Complexe Sportif Georges Fustier - 63360 GERZAT

Président : Bernard PASQUET

11, impasse Anastase Allain - 63360 GERZAT

☎ 06 45 91 99 82

✉ bernard.pasquet3@orange.fr

Section Squash :

Contact : Laurent TAVIOT

☎ 06 74 40 12 89

✉ laurent.taviot@reseau.sncf.fr

❁ Amateur de ping-pong ! Rejoignez la section Tennis de table de l'U.S.C.C. ❁



**PRATIQUEZ LE PING QUE VOUS VOULEZ
AVEC L'U.S.C. CHEMINOTS -SECTION TENNIS DE TABLE-**
En savoir + <https://us-cheminots-clermont.fr/>



**CLERMONT-FERRAND - U.S.C.C.
Union Sportive des Cheminots
de Clermont-Ferrand**

Siège social : 23, rue Guynemer - 63000 CLERMONT-FERRAND

✉ uscheminotsclermont@gmail.com

Président : Alain LATRON

☎ 06 62 11 76 31

✉ alainlatron03@gmail.com

Section Tennis de table :

Contact : Philippe CHARRIER

☎ 06 23 74 51 10

✉ charrier.philippe@numericable.fr

Pour en savoir plus sur les associations cheminotes culturelles et sportives de la région Auvergne/Nivernais, consultez le guide du CASI.



LE MONT-DORE



Au cœur de l'Auvergne, le Mont-Dore, station thermale et de montagne, est l'endroit idéal pour des vacances ou un séjour riche et actif en famille ou entre amis. Été comme hiver, dans le Massif du Sancy, les activités ne manquent pas : ski, randonnées, visites du patrimoine, ...

Le gîte du Mont-Dore est situé dans une aile de la gare du Mont-Dore (63340), en rez-de-chaussée, à proximité du centre-ville et des commerces.

Nombreuses navettes de la gare à la station. Tous commerces, discothèque, patinoire, piscine, Casino à la Bourboule.

HÉBERGEMENT POUR 6 PERSONNES :

- 1 chambre de 1 lit (140)
- 1 chambre de 4 lits superposés (90)
- 1 grande salle à manger
- 1 cuisine équipée
- 1 salle de bain avec 2 douches - 2 WC
- 1 salle rangement matériel
- Draps non fournis



ACTIVITÉS :

- **Hiver** : Ski alpin : 70 km de pistes - 19 remontées mécaniques.
de fond : domaine étendu et varié pour tous les styles - Randonnées Raquettes.
- **Été** : Randonnée pédestre et VTT - Parapente Baignade - Centre Équestre - Tennis - Parcours de santé - Golf.

TARIFS POUR LA SAISON 2023/2024

CHEMINOTS DU CASI AUVERGNE-NIVERNAIS DES CSE CONTRIBUTEURS		
CSE TER AURA - CSE TER B.F.C. - CSE FRET - CSE MATÉRIEL INDUSTRIEL - CSE ZONE DE PRODUCTION SUD-EST - CSE INTERCITÉS - CSE DG ILE DE FRANCE		
TARIFS PAR SEMAINE		
HAUTE-SAISON (du 23 décembre 2023 au 11 mars 2024)		
TRANCHES	HAUTE-SAISON	BASSE-SAISON
1	195 €	155 €
2	240 €	195 €
3	270 €	215 €
TARIF WEEK-END : 95 € (TARIF UNIQUE)		

CHEMINOTS EXTÉRIEURS À LA RÉGION AUVERGNE-NIVERNAIS - CHEMINOTS DES CSE NON CONTRIBUTEURS		
CSE DIRECTIONS TECHNIQUES - CSE EPIC SNCF - CSE GARES & CONNEXIONS - CSE SIÈGES VOYAGES - CSE DIRECTIONS CLIENTS & SERVICES - CSE SIÈGE SNCF VOYAGEURS		
TARIFS PAR SEMAINE		
HAUTE-SAISON (du 23 décembre 2023 au 11 mars 2024)		
TRANCHES	HAUTE-SAISON	BASSE-SAISON
1	245 €	200 €
2	300 €	245 €
3	335 €	265 €
TARIF WEEK-END : 120 € (TARIF UNIQUE)		



Pour télécharger la plaquette de présentation du gîte

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS AUPRÈS DU SERVICE

☎ 06 85 31 31 72 ✉ gites@casi-auvni.fr

RÉSERVATIONS POUR LA SAISON HIVERNALE 2023/2024 :

- À partir du 2 octobre 2023 pour les cheminots des CSE contributeurs

RÉSERVATIONS POUR LA SAISON ESTIVALE 2024 :

- À partir du 22 janvier 2024 pour les cheminots des CSE contributeurs

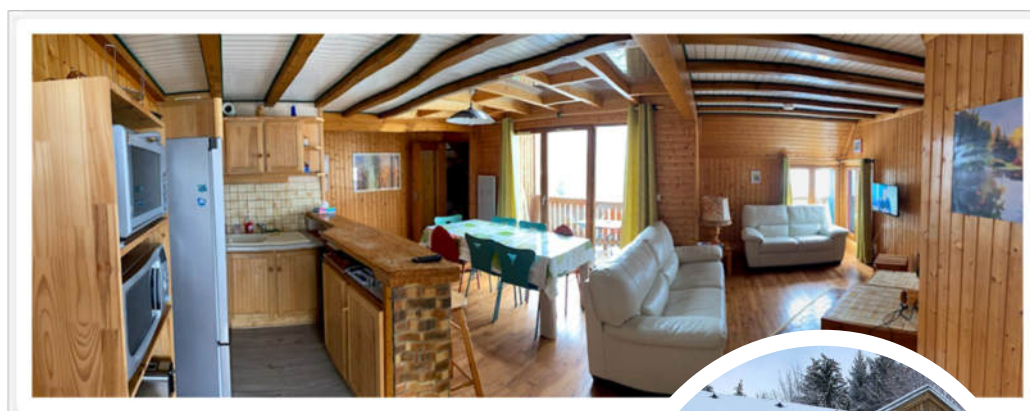


Ouvert toute l'année. Chalet situé dans le hameau du Bec de l'Aigle à moins d'un kilomètre de la station de ski du Super Lioran.

Pratique de ski, randonnées et diverses activités proposées par la station.

1 LOGEMENT POUR 8 PERSONNES :

- 2 chambres de 1 lit (140)
- 1 chambre de 2 lits superposés (90)
- 1 chambre mezzanine avec 2 lits superposés (90)
- 1 grande salle à manger avec coin cuisine équipée
- 2 salles de bain avec 1 sauna
- Draps non fournis

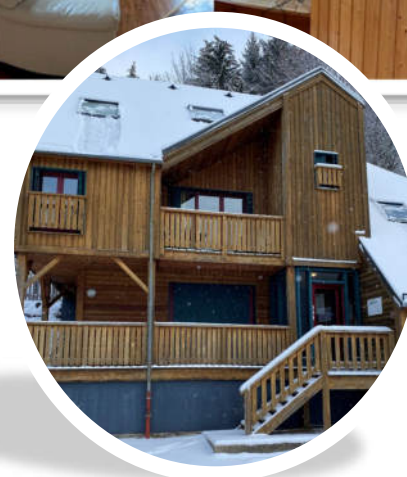


1 STUDIO POUR 4 PERSONNES :

- 1 lit (140)
- 2 lits superposés (90)
- 1 salle à manger avec coin cuisine équipée
- 1 salle de bain avec WC
- Draps non fournis

1 STUDIO 2 PERSONNES :

- 1 chambre mezzanine avec 1 lit (140)
- 1 salle à manger avec coin cuisine équipée
- 1 salle de bain avec WC
- Draps non fournis



TARIFS POUR LA SAISON 2023/2024

CHEMINOTS DU CASI AUVERGNE-NIVERNAIS DES CSE CONTRIBUTEURS						
CSE TER AURA - CSE TER B.F.C. - CSE FRET - CSE MATÉRIEL INDUSTRIEL - CSE ZONE DE PRODUCTION SUD-EST - CSE INTERCITÉS - CSE DG ILE DE FRANCE						
TARIFS PAR SEMAINE						
HAUTE-SAISON (du 23 décembre 2023 au 11 mars 2024)						
TRANCHE S	GÎTE 8 PERSONNES		GÎTE 4 PERSONNES		GÎTE 2 PERSONNES	
	HAUTE-SAISON	BASSE-SAISON	HAUTE-SAISON	BASSE-SAISON	HAUTE-SAISON	BASSE-SAISON
1	390 €	295 €	210 €	150 €	145 €	120 €
2	440 €	350 €	250 €	190 €	180 €	145 €
3	490 €	395 €	275 €	215 €	215 €	175 €
TARIF WEEK-END / COURT SÉJOUR						
TRANCHE S	GÎTE 8 PERSONNES		GÎTE 4 PERSONNES		GÎTE 2 PERSONNES	
1	120 €		95 €		75 €	
2	145 €		115 €		95 €	
3	195 €		135 €		115 €	

CHEMINOTS EXTÉRIEURS À LA RÉGION AUVERGNE-NIVERNAIS - CHEMINOTS DES CSE NON CONTRIBUTEURS						
CSE DIRECTIONS TECHNIQUES - CSE EPIC SNCF - CSE GARES & CONNEXIONS - CSE SIÈGES VOYAGES - CSE DIRECTIONS CLIENTS & SERVICES - CSE SIÈGE SNCF VOYAGEURS						
TARIFS PAR SEMAINE						
HAUTE-SAISON (du 23 décembre 2023 au 11 mars 2024)						
TRANCHE S	GÎTE 8 PERSONNES		GÎTE 4 PERSONNES		GÎTE 2 PERSONNES	
	HAUTE-SAISON	BASSE-SAISON	HAUTE-SAISON	BASSE-SAISON	HAUTE-SAISON	BASSE-SAISON
1	475 €	400 €	255 €	185 €	180 €	150 €
2	535 €	460 €	305 €	235 €	230 €	180 €
3	595 €	500 €	340 €	255 €	265 €	200 €
TARIF WEEK-END / COURT SÉJOUR						
TRANCHE S	GÎTE 8 PERSONNES		GÎTE 4 PERSONNES		GÎTE 2 PERSONNES	
1	150 €		120 €		95 €	
2	180 €		130 €		120 €	
3	235 €		155 €		135 €	

DES ACTIVITÉS SOCIALES :

/ À partir du 9 octobre 2023 pour les cheminots des CSE non contributeurs.

/ À partir du 29 janvier 2024 pour les cheminots des CSE non contributeurs.

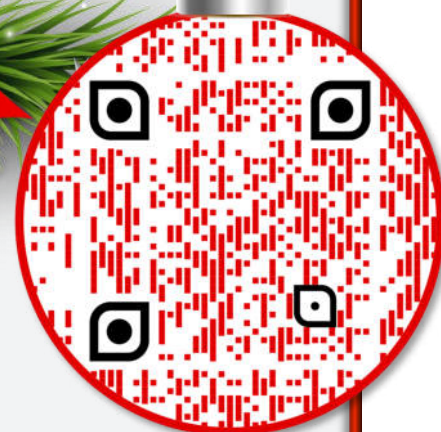
Pour télécharger la plaquette de présentation du gîte



NOUVEAUTÉS PARTENARIATS



Scannez ici pour avoir accès au détail de nos offres et pour retrouver l'intégralité de notre offre de billetterie



SÉJOUR EN CRÈTE
 du 11 mai au 18 mai 2024
 Départ de Paris / à partir de 540€
 Formule « Tout inclus » à l'hôtel Dolphin Bay****

COMPLET

Plus d'informations sur le séjour : www.casicheminots-avni.fr

TARIFS PERMANENTS / SÉJOUR (1)
 comprend : logement, formule restauration
 tout inclus, transport avion au départ de Paris
 Transfert aéroport /hôtel/aéroport
 (agent / ayant droit & enfant)

COFFRE	T1	T2	T3	T4
C.A.S.I.	540€	590€	640€	690€

Réduction de 150€ pour les agents de -30 ans

(1) les activités & excursions payantes, les dépenses personnelles
 (2) -50 % pour le 2ème enfant jusqu'à 12 ans - Gratuit pour le 3ème enfant. Gratuit pour enfant de moins de 1 an.

PRIORITÉ D'INSCRIPTION AUX ACTIFS

- Renseignements & inscriptions avant le 1er décembre 2023 auprès des points d'accueil du C.A.S.I. (siège, antenne, bibliothèques)
- Fiche d'inscription à télécharger sur le site et à retourner accompagnée des pièces justificatives et du règlement (par chèque bancaire) à votre point d'accueil.
 * Possibilité de régler en 3 fois

26/09/2023

C.A.S.I. AUVERGNE-NIVERNAIS - 68 bis Av. Ed. Michelin - 63100 Clermont-Fd
 ☎ 04 73 98 24 54 - SNCF : 55 07 98 ✉ siege63@casi-avni.fr - www.casicheminots-avni.fr



PROCHAINS SÉJOURS À VENIR ...

*** Le détail des séjours sera communiqué prochainement.

Pour être informé de l'actualité de votre CASI, séjours compris, inscrivez-vous, sur le site, à notre newsletter.



2024

LE VERDON



Du 14 au 17 juin 2024

BALARUC



En septembre 2024

Inscriptions à partir du 8 novembre 2023

Séjour ski & snowboard dans les Alpes pour 40 jeunes de 6 à 15 ans Du samedi 17 février au samedi 24 février

Descriptif du séjour :

- 2 heures de ski par jour avec moniteurs de l'E.S.F. (du dimanche au vendredi)
- Activités encadrées par les moniteurs spécialisés : ski, snowboard, raquettes, luges...
- **Activités en soirée** : jeux de société, baby-foot, ping-pong, soirée théâtre, boum...
- Matériel de ski/casques/masques fournis
- **Lieu de séjour** : Station Collet d'Allevard (Isère), accès direct aux télésièges
- **Hébergement** : pension complète au Centre Les Mainiaux implanté en plein cœur de la station sur le domaine skiable



Tarifs en fonction du quotient familial Coût réel de l'activité : 693€							
Tranches	1	2	3	4	5	6	7
Tarif cheminot	158€	218€	278€	348€	418€	478€	528€
Participation CASI	535€	475€	415€	345€	275€	215€	165€

Tarifs dégressifs : -10% (2ème enfant) -20% (3ème enfant)
Possibilité de régler en 3 fois

Inscriptions auprès du Siège du C.A.S.I.
à partir du mercredi 8/11/2023
04 73 98 24 54 - siège63@casi-auvni.fr
→ Fiche d'inscription à télécharger sur le site



CASI Cheminots Auvergne-Nivernais
68 bis, av. Ed. Michélin-63000 Clermont-Fd
04 73 98 24 54
www.casicheminots-auvni.fr
20/10/2023

Inscriptions à partir du 13 novembre 2023

Samedis neige 2024 au Lioran

Pour les jeunes de 6 à 16 ans

Début de la saison 2024 : samedi 13 janvier - samedi 20 janvier - samedi 3 février - samedi 10 février - samedi 17 février - samedi 9 mars (6 sorties)

Horaires de train (sous réserve)

Rendez-vous en gare routière d'Aurillac	7H50
Vic-sur-Cère (face à la gendarmerie)	8H20
Arrivée Le Lioran	8H40
Retour Le Lioran	14H59
Arrivée Aurillac	15H31
Départ de Clermont-Fd	7H09
Arrivée Le Lioran	9H00
Retour Le Lioran	14H04
Arrivée Clermont-Fd	16H02

Tarif à la sortie : 6€/enfant

Gratuité pour le 3ème enfant
Tarif comprenant le forfait remontées mécaniques, le prêt de matériel, l'encadrement
Repas tiré du sac

Renseignements et inscriptions :

Bibliothèque d'Aurillac à partir du 13 novembre 2023

52 rue du Cavla - 04 71 48 11 93

bibliothequeaurillac@casi-auvni.fr

→ Fiche d'inscription à télécharger sur le site



CASI Cheminots Auvergne-Nivernais
68 bis, av. Ed. Michélin-63000 Clermont-Fd
04 73 98 24 54
www.casicheminots-auvni.fr
20/10/2023



2023

Inscription avant le 22 décembre 2023

Challenge ski régional

27 & 28 janvier 2024
au Lioran

Tarif : 21€/participant
au lieu de 42€

(comprenant forfait, repas du soir,
nuitée et petit déjeuner inclus)

Programme :

*10h30 à 15h00 :
course sur la piste des Gardes
(12h : repas tiré du sac)

*19h30 :
repas suivi par remise
des récompenses et
soirée conviviale

Slalom géant 2 manches
ouvert à tous
(à partir de 12 ans)

Accès à la patinoire,
navette depuis la gare SNCF

Accueil des participants à la patinoire
en provenance de :

- Clermont-Ferrand : 09h30
- Aurillac : 10h00

Inscription auprès de la bibliothèque d'Aurillac
avant le 22 décembre 2023

04 71 48 11 83

bibliothequeaurillac@casi-auvni.fr

→ Fiche d'inscription et notice descriptive à télécharger sur le site du CASI



20/10/2023

CASI Auvergne-Nivernais - 04 73 98 24 54 - siège63@casi-auvni.fr - www.casicheminots-auvni.fr

UN HIVER AU SKI AVEC TON CASI



Festival du court métrage Clermont-Ferrand

2 > 10 février

2024



Carnet de 15 billets à 35€ au lieu de 40€
en vente au siège du CASI
(participation de 5€ dans la limite du budget alloué)

Réservation & paiement obligatoire par chèque
au siège du CASI avant le 19/1/2024

C.A.S.I. Cheminots Auvergne-Nivernais
68 bis av. Ed. Michelin - 63000 Clermont-Fd
04 73 98 24 54 - siege63@casi-auvni.fr
www.casicheminots-auvni.fr




Recette de Noël

Poularde fermière d'Auvergne farci aux abricots, olives et noix



© Cuisine Actuelle

 **Niveau de difficulté :**
MOYEN

 **Temps de préparation :**
20 MINUTES

 **Temps de cuisson :**
2 HEURES

Ingédients

Pour 6 personnes

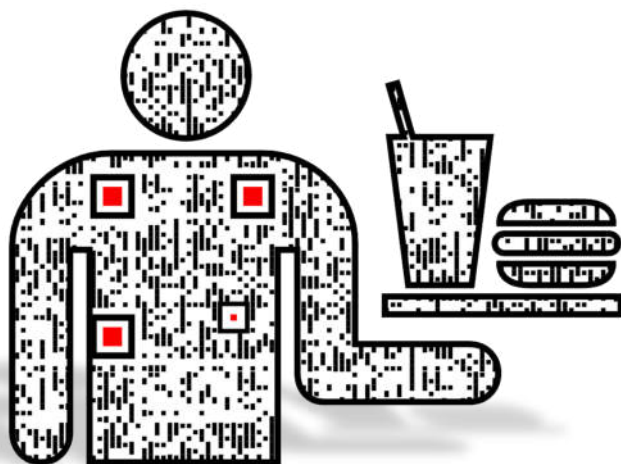
- 1 poularde fermière d'Auvergne
- 200 grammes d'abricots moelleux
- 2 gousses d'ail
- 150 grammes d'olives dénoyautées
- 80 grammes de noix
- 4 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 30 grammes de beurre
- 60 cl de bouillon de volaille
- Sel
- Poivre

Étapes de préparation

1. Préchauffez le four à 180°C.
2. Mixez la moitié des abricots, les olives, les noix, l'ail pelé et dégermé, et l'huile d'olive.
3. Décollez délicatement la peau de la poitrine de la poularde et farcissez-la de cette préparation sous la peau.
4. Transférez la volaille dans un plat allant au four. Salez, poivrez, parsemez-la de beurre. Versez le bouillon de volaille dans le fond du plat et enfournez pour 1h30 à 2 heures selon le poids de la volaille. Arrosez-la toutes les 15 minutes, et ajoutez 15 minutes avant la fin de la cuisson les abricots restants dans le plat.
5. Accompagnez idéalement la poularde d'une purée ou d'un écrasé de pommes de terre.

Recette de [Aurélié Godin](#)

Pour en savoir plus sur vos restaurants
CASI Auvergne-Nivernais



INFORMATIONS PRATIQUES



Comment adhérer au CASI Auvergne-Nivernais ?

Cette fiche est téléchargeable en ligne ou disponible en version papier dans nos différents points d'accueil.

Une fois complété, il faudra déposer le dossier au point d'accueil de votre site, ou le retourner par pli interne ou par courrier PTT.

Vous pouvez scanner le QR suivant pour avoir accès à la fiche d'adhésion du CASI.



QUI PEUT PRÉTENDRE AUX ACTIVITÉS DU CASI AUVERGNE-NIVERNAIS ?

- Les agents bénéficiaires dits « ouvrants droit », ce sont les cheminots actifs relevant des C.S.E. contributeurs : C.S.E. TER AURA, C.S.E. FRET, C.S.E. Matériel Industriel, C.S.E. TER Bourgogne-Franche-Comté, C.S.E. Zone de Production Sud-Est, C.S.E. DG Ile-de-France, C.S.E. Intercités.
- Les retraités.
- Le personnel du CASI Auvergne-Nivernais.
- Les ayants droit, ce sont le conjoint (époux, partenaire de PACS, concubin) et les enfants à charge. Pour les personnes en concubinage ou liées par un PACS, elles doivent être impérativement domiciliées à la même adresse que celle de l'agent. Idem pour les enfants à charge du concubin.

POUR QUELLES ACTIVITÉS ?

- Accueil de loisirs.
- Activités ou sorties culturelles et sportives.
- Séjours Enfants (voyage annuel, relais, ...).
- Séjours Familles (gîte, sortie, ...).
- Arbres de Noël (commande des jouets).
- Indemnités pour frais d'études.
- Chèques-vacances.
- Billetterie (cinéma, piscine ...), etc.

COMMENT M'INSCRIRE AU CASI ?

Pour s'inscrire, il faudra retourner [la fiche d'adhésion au C.A.S.I.](#) de l'année en cours, dûment complétée, accompagnée des pièces justificatives demandées.

QUELS DOCUMENTS À TRANSMETTRE ?

POUR LES CHEMINOTS ACTIFS / RETRAITÉS :

- Copie de la carte Pass Carmillon.
- Copie de l'en-tête du dernier bulletin de salaire ou du dernier relevé de pension SNCF de la Caisse de Prévoyance.
- Copie de l'avis d'imposition ou de non imposition 2022 sur les revenus 2021.

POUR LES COUPLES EN SITUATION MARITALE OU PACS :

- Copie de l'en-tête du dernier bulletin de salaire ou du dernier relevé de pension SNCF de la Caisse de Prévoyance.
- Copie de l'avis d'imposition ou de non imposition 2022 sur les revenus 2021 des 2 membres avec adresse commune.

POUR LES ENFANTS À CHARGE OU AYANTS DROIT :

- Copie du livret de famille.
- Copie de la carte des Facilités de circulation de l'enfant ou de son fichet 2023.

POUR LES PERSONNELS EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE OU DE PROFESSIONNALISATION :

- Copie de l'en-tête du dernier bulletin de salaire.
- Copie du contrat de travail.

OÙ DÉPOSER MON DOSSIER ?

- Siège du C.A.S.I.
- Antenne locale de Varennes-Vauzelles ou la bibliothèque.
- Bibliothèque d'Aurillac.
- Bibliothèque du Puy.
- Bibliothèque de Montluçon.
- Bibliothèque de Moulins.
- Bibliothèque de St-Germain-des-Fossés.



Bilan Emploi Social Année 2022

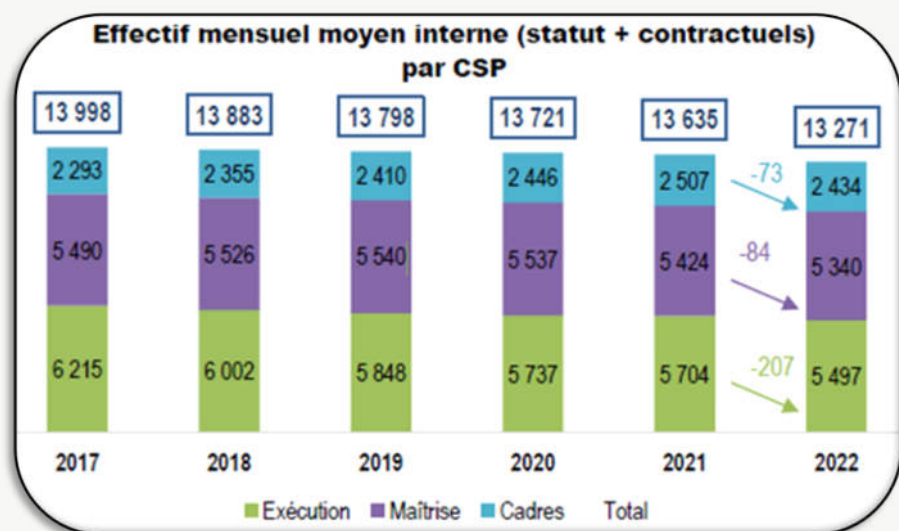
L'encart Eco : Zoom sur l'emploi au CSE Zone de Production Sud-Est

L'année 2022 marque un record en termes de performance. Le chiffre d'affaires de SNCF Réseau se hisse au-dessus de ses niveaux historiques à 7 Md€.

L'excédent brut d'exploitation, c'est-à-dire la richesse générée par l'activité, retrouve son niveau pré-crise sanitaire grâce au plan d'économie (-102 M€) et gains de productivité sur des charges externes et des frais de personnel qui n'augmentent pas aussi vite que les recettes. Ces efforts et la reprise en contrepartie de la dette de 10 Md€ par l'État permettent au résultat net (-65 M€) et au cash-flow (-50 M€) de se rapprocher de l'équilibre. SNCF Réseau enregistre un des taux de rentabilité les plus importants du groupe, un tiers de la rentabilité du groupe et 6,5% de la croissance de celle-ci en 2022.

Malgré tout, les moyens en interne sont de plus en plus limités pour accomplir une charge grandissante. C'est le financier qui pilote l'entreprise. Les CO des établissements, déterminant l'organisation minimale nécessaire à la bonne conduite de l'activité, ne sont plus respectés, et les budgets alloués aux établissements inférieurs d'années en années. Cette inadéquation n'alerte pas la direction. Rappelons qu'en dépit des orientations stratégiques et financières de l'entreprise, l'employeur est responsable de la santé et de la sécurité des salariés avec une obligation de moyens et de résultats.

A l'échelle de la Zone de Production Sud-Est, ces résultats économiques et financiers records de la SA Réseau ne se traduisent pas par une amélioration des indicateurs sociaux. En effet, au 31 décembre 2022, l'effectif mensuel moyen de la ZP Sud-Est est de 13 271 ETP (équivalent temps plein), soit un recul de 364 agents par rapport à 2021 (-2,7%). Depuis 2017, l'effectif mensuel moyen a diminué de 5,19%. Cette baisse est surtout portée par la baisse à l'Exécution avec -207 ETP entre 2021 et 2022, soit une baisse de 3,6%. Depuis 2017, la baisse à l'Exécution est encore plus significative avec -11,5% ! En cinq ans, l'Exécution passe de 44,4% de l'effectif à 41,4% alors que les Cadres voient leur part fortement progresser de 16,4% à 18,3% de l'effectif. Côté Maîtrise, l'effectif passe de 39,2% à 40,2%. L'évolution de la structure catégorielle illustre le souhait de SNCF Réseau de passer « du faire au faire faire » ainsi que les dernières réorganisations : « Maintenir Demain » et la CCR.



Si les recrutements sont repartis à la hausse (+40% par rapport à 2021), ils ne retrouvent pas leur niveau historique (-8% vs. 2019 et -16% vs. 2018). Une d'amélioration du processus de recrutement est en cours pour réduire sa longueur et le nombre d'interlocuteurs avec notamment la mise en place de journées de recrutement 24h, qui seraient efficaces selon la Direction, mais énergivores pour des équipes RH maintenant réduites sur les territoires en raison de la réorganisation « Optimisation des FGA ». Les départs en retraite restent le premier motif de sortie. Ce sont 2285 salariés qui sont partis en retraite en cinq ans. En 2022, ils représentent 47% de l'ensemble des départs. Ils ont tendance à ralentir. Le deuxième motif est les démissions, soit 537 départs en cumul entre 2017 et 2022 et une hausse de 288% depuis 2017. Leur hausse constante de 2016 à 2022 (exception de 2020, année de la pandémie Covid-19) interroge.

De manière plus générale, cela doit questionner sur la pénibilité des métiers au sein de la ZPSE, mais aussi sur la perte d'attractivité de l'entité qui voit se multiplier les démissions et les difficultés pour recruter sur certains postes en tension. La plupart des démissions 2022 concernent les 30-40 ans, mais certaines ont même concerné des agents se rapprochant de la retraite (+ de 50 ans).

Soldes des sorties et entrées CDI						
en nombre	2018	2019	2020	2021	2022	Diff. n-n-1
Entrées CDI	727	644	549	520	586	66
Dont Arrivées par changement d'établissement	235	198	197	227	175	-52
Dont Admissions CDI :	492	446	352	293	411	118
Salariés au statut (hors cadres)	335	281	1	0	0	0
Contractuels (dont CC)	157	165	351	293	411	118
Sorties CDI	772	759	634	778	846	68
Dont Départs par changement d'établissement	154	175	167	208	293	85
Dont Départs CDI :	618	584	467	570	553	-17
Démission	67	94	71	110	155	45
Rupture conventionnelle	1	11	8	20	17	-3
Licenciement économique	0	0	0	0	0	0
Licenciement pour autre cause	46	54	15	23	26	3
Réformes	21	24	17	35	30	-5
Départs au cours de la période d'essai	29	28	31	27	34	7
Départs volontaires	3	3	0	0	17	17
Départs en retraite	434	360	309	341	262	-79
Décès	17	10	14	14	13	-1
Novation de contrat	0	0	2	0	0	0
Autres Cessations	0	1	1	0	2	2
Solde CDI	-45	-115	-85	-258	-262	-4

L'année 2022 voit le recours à l'intérim pour surcroît d'activité croître. Le recours passe de 116 ETP (Equivalent Temp Plein) en avril 2022 à 151 ETP en mars 2023, +35 ETP. Un intérim qui coûte de plus en plus cher en raison d'une spécialisation des intérimaires. Le coût unitaire des intérimaires a tendance à croître. Le prix d'un intérimaire a presque doublé entre 2018 et 2022. L'enveloppe globale dédiée représente presque 9 M€. Cependant, on peut légitimement se questionner sur la raison pour laquelle l'entreprise a recours au travail temporaire pour des tâches spécifiques qui étaient autrefois réalisées en interne. Peut-être s'agit-il d'un déficit concernant la formation des agents et donc d'une perte de savoir-faire et de compétences ? En tout cas, cela témoigne à nouveau du glissement opéré par la Direction de la SA Réseau « du faire au faire-faire ».

Ce sont notamment l'EISE (+23), l'IP AN (+11), l'IP Rhodanien (+10) et l'IP Alpes (+5) qui ont fait beaucoup plus recours aux contrats temporaires en 2022.

A noter que le système de reporting de l'intérim était erroné depuis plusieurs années. Cela interroge une fois de plus la fiabilité des données aux représentants du personnel qui perdent une fois de plus de l'antériorité sur un indicateur.

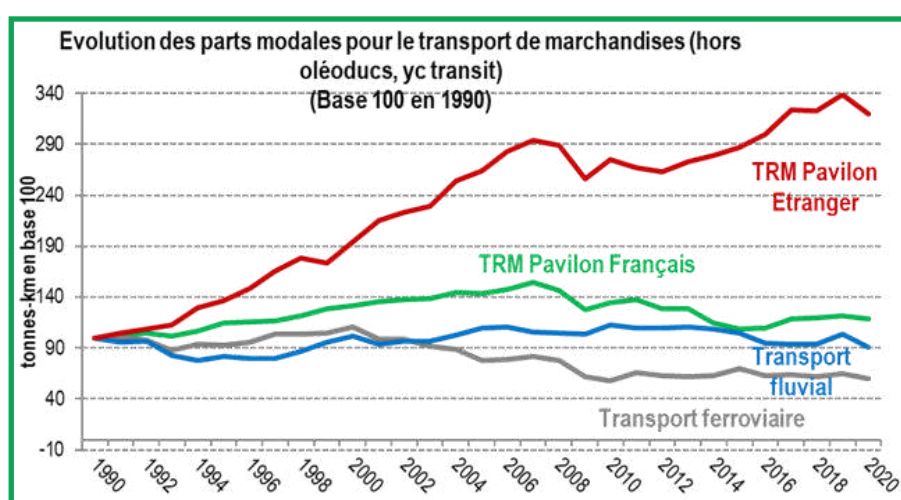




Bilan des comptes 2022 et Budget 2023

Des résultats 2022 qui restent à l'équilibre, avec des comptes qui se sont améliorés depuis plusieurs années.

Depuis trois décennies, les volumes de marchandises transportées ont été multipliés par 1,5. Mais ces volumes supplémentaires ont plutôt profité à la route, et plus particulièrement aux pavillons étrangers.



Ce report modal du ferroviaire vers la route s'explique tout d'abord par un fret ferroviaire qui s'adapte moins vite que la route, il est moins « flexible ». Les crises de 2008 (économique) et 2020 (sanitaire) ont durablement impacté le transport ferroviaire de marchandises (le rebond y est moins rapide que sur le secteur du transport routier).

De plus, le prix est plus élevé : dans le coût « complet » du fret ferroviaire, nous pouvons retenir notamment : le prix des péages, les niveaux de qualifications élevées et exigées des tractionnaires.

Après une année 2021 de rebond sur l'essentiel des marchés adressés par le fret ferroviaire, les niveaux de croissance attendus restent disparates pour 2022. En effet, en lien avec les multiples événements macroéconomiques (conflit ukrainien, augmentation des coûts d'énergie, inflation généralisée), les rebonds d'activités restent hétérogènes selon les secteurs (difficultés sur les marchés de la Chimie, de l'Acier et du Bâtiment).

Qu'en est-il pour le Groupe SNCF ?

Sous l'effet d'une conjoncture économique favorable, le Groupe SNCF marque une très belle performance en 2022. Cette dernière n'est pas encore totalement altérée par les effets de l'inflation sur les coûts de production et d'exploitation.

Un chiffre d'affaires record pour le Groupe SNCF, avec 41,45 Mds d'€ en 2022. Pour autant, si les activités filialisées totalisent désormais la plus grande partie du chiffre d'affaires (56%), les activités historiques (les 4 SA et la SAS Fret SNCF) n'en sont pas moins déterminantes, et représentent deux tiers des résultats.

La relance est donc actée en 2022. Mais la crise sanitaire passée a permis de mettre en exergue la triple exposition du Groupe : entre activités régulées et conventionnées, activités industrielles et activités de marché.

Qu'en est-il pour Fret SNCF ?

Les volumes transportés par Fret SNCF restent identiques en 2022, à 16,5 Mds de tonnes km. Dans les faits, c'est la filiale Captrain qui, en 2022, voit la part de ses trains kilomètre progresser.

Mais à volume identique, les produits du trafic progressent de plus de 11 M€ entre 2021 et 2022, grâce à un effet prix favorable, tiré par le transport combiné. Le transport combiné génère dorénavant 18% des produits du trafic.

Les charges opérationnelles évoluent quant à elles de manière différente. Par exemple, les coûts des péages poursuivent leur diminution sous l'effet des aides publiques ; les dépenses en sous-traitance subissent directement les effets de l'inflation ; les dépenses en énergie sont moins importantes que prévu en lien avec la couverture sur l'électricité et l'aide Arenh perçue. Une « chance » donc pour Fret SNCF d'être intégrée au groupe SNCF, qui assure la maîtrise des achats relatifs à l'énergie.

Des aides publiques définitivement nécessaires pour l'équilibre économique de Fret SNCF, et plus largement du secteur.

En effet, la marge opérationnelle de Fret SNCF atteint l'équilibre en 2022.

Sans les aides (90 M€ au total), l'entreprise afficherait une MOP dégradée, tout comme son résultat net ; Fret SNCF serait en déficit.

Ces aides sectorielles (WI et Péages) seront prolongées jusqu'en 2030, et augmentées de 30 M€ à partir de 2025.





En 2022, la dilapidation des actifs de Fret SNCF se poursuit, afin de « s'inscrire dans la trajectoire fixée au plan stratégique ».

23 M€ de cessions en 2022 pour moitié des actifs immobiliers, et pour l'autre du matériel roulant. Pour rappel, les cessions avaient atteint près de **100 M€ en 2021**.

Les investissements 2022 sont moins importants que prévu du fait du report et abandon de multiples projets informatiques, et se concentrent sur les opérations mi-vie de matériel roulant, plus coûteuses que prévu du fait notamment de l'inflation (augmentation du coût des matières premières).

Néanmoins, la situation économique et financière de Fret SNCF à fin 2022 reste saine, malgré toujours des tensions sur la production. En effet, sur la même période, les 201 recrutements réalisés ne couvrent pas les départs : 265 départs.

De plus, le solde des mobilités intra Groupe est lui-même négatif en 2022 avec 98 arrivées chez Fret SNCF pour 129 départs vers d'autres activités, soit -31 agents.

Plans d'économies après plans d'économies ...

En 2022, les mesures d'économies, de productivité et de renoncements à certains investissements ont été de 831 M€ pour les SA et la SAS Fret SNCF, qui y a participé à hauteur de 18 M€.

Pour autant, il n'a jamais été démontré que les multiples réorganisations qui ont entraîné des baisses d'effectif, faisaient que cela fonctionne mieux.

Par ailleurs, cela ne coûte pas non plus moins cher. Un seul exemple parmi tant d'autres : le Système d'Information ORP qui devait fonctionner il y a 3 ans et coûter quelques millions ne fonctionne toujours pas pour presque 45 M€ de dépenses. **Quels sont les coûts induits par les réorganisations qui amènent de la désorganisation ?**

Un budget 2023 initial ambitieux, bousculé par des projets gouvernementaux qui viennent transformer les entreprises et leur cadre social, et par des difficultés économiques chez nos chargeurs.

Alors que le budget 2023 prévoyait une croissance « ambitieuse » de 10,5% par rapport à 2022 des produits du trafic, à fin mars 2023, la marge opérationnelle est négative à -38,7 M€.

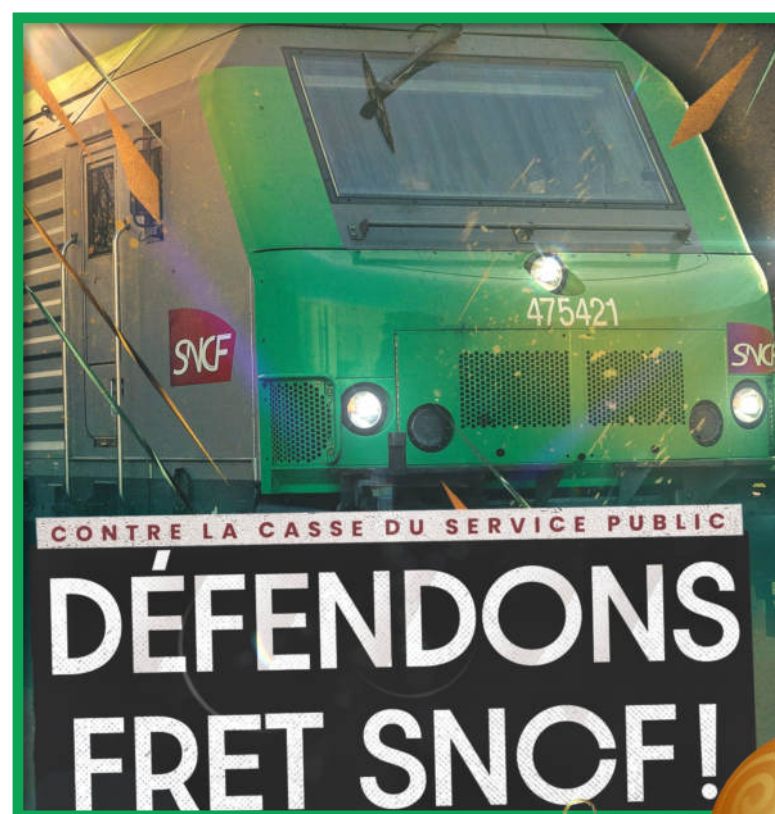
Pour faire face à la situation, un (nouveau) plan d'économies visant à « préserver la MOP » a été présenté en commission économique : 4 M€ de mesures visant à l'amélioration de la MOP (gel des dépenses d'honoraires, limitation des formations, ...) et 14 M€ visant à améliorer la trésorerie (révision du programme d'investissement sur le matériel roulant, reports des investissements immobiliers, ...).

Et toujours des cessions d'actifs prévues : 30 M€ prévus initialement au budget 2023.

Tout ça pour ça !

Depuis de nombreuses années, aux prix de sacrifices sur les moyens humains, sur les moyens matériels, mais toujours grâce à l'engagement (fort) des cheminotes et des cheminots, Fret SNCF avait pourtant réussi à redresser ses comptes sur les derniers exercices, avec des décisions politiques qui validaient pourtant la nécessité que le secteur doit être aidé, afin de participer à la décarbonation du transport de marchandises et doubler la part modale du fret ferroviaire à 2030.

Malgré les efforts, le projet de liquidation de Fret SNCF liée à l'enquête européenne (qui n'est pas clause pour autant), entrepris par l'État français avec l'appui de la Direction de l'entreprise risque fort de mettre à mal les efforts de l'ensemble des agents de Fret SNCF : leur implication, leur engagement. Ce projet mettra un frein à la décarbonation du transport de marchandises, et pose plus largement la question de l'efficacité industrielle dans un Groupe éclaté et celui du socle social et des mobilités dans un Groupe de plus en plus cloisonné.





Financer son vélo, même électrique, à un taux de 0 % taeg fixe c'est possible.

Au Crédit Mutuel, c'est naturel de s'engager pour faciliter les mobilités plus douces. C'est pourquoi nous proposons une offre de financement, pour toute la famille, qui rend le vélo plus accessible.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple : pour un "Crédit Vélo"⁽¹⁾ d'un montant de 2500 € et d'une durée de 36 mois, vous remboursez 35 mensualités de 69,45 € et une dernière de 69,25 €. Taux annuel effectif global (TAEG) fixe de 0 % (taux débiteur fixe : 0 %)⁽²⁾. Montant total dû par l'emprunteur : 2500 €. Pas de frais de dossier. Le montant des mensualités indiquées ci-dessus ne comprend pas l'assurance facultative proposée habituellement : assurance Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité de Travail et Invalidité Permanente, calculée sur le capital restant dû, avec un montant de 1^{er} cotisation mensuelle de 2,91 €, un montant total sur la durée du crédit de 53,79 € et un taux annuel effectif de l'assurance (TAEA) de 1,40 %.

Crédit Mutuel

Une banque qui appartient à ses clients, ça change tout.

(1) Conditions au 01/06/2023.

(2) Les intérêts sont pris en charge par la Banque.

OFFRE DE CRÉDIT AFFECTÉ SOUMISE À CONDITIONS, jusqu'à 6000 € et valable jusqu'au 31/12/2024. Pour les particuliers. Après étude et sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse de Crédit Mutuel. Délai de rétractation : 14 jours. Voir conditions détaillées en Caisse de Crédit Mutuel proposant cette offre et sur www.creditmutuel.fr.

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 8,6 millions de clients-sociétaires.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758.



© Crédit photos et images : Freepik.com, Pixabay, Freepng.fr

Comité des Activités Interentreprises (C.A.S.I.) des Cheminots Auvergne-Nivernais

68 bis, avenue Edouard Michelin 63000 CLERMONT-FERRAND

☎ 04 73 98 24 54 - ✉ siege63@casi-auvni.fr - www.casicheminots-auvni.fr